

Assemblée constitutive

Séance du mardi 15 avril 2003
Au café de Bonneville,
Engollon

Procès-verbal

Sont présents :

Lise BERTHET	Ville de la Chaux-de-Fonds
Corinne BURGNER	CIFOM, la Chaux-de-Fonds
Blaise CHERIX	Société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâtelaises
Jean-Jacques DELEMONT	CIFOM, La Chaux-de-Fonds
Denis CARDINAUX	Ville de Neuchâtel
François GODET	Association des communes neuchâtelaises
Sandra GRASSI PIRRONE	Administration cantonale
Chantal GROSSENBACHER	Ville de Neuchâtel
Corinne GUYOT	Société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâtelaises
Charles HASLER	Ville du Locle
Françoise JEANNERET	Ville de Neuchâtel
Manuel LEON	Ville du Locle
Claude LIMAT	Société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâtelaises
Séverine LUTHI	Ville de la Chaux-de-Fonds
Didier ROCHAT	Administration cantonale

Sont excusés :

Sylvie PERRINJAQUET	Conseillère d'Etat, Département des finances et des affaires sociales
Joël CLERC	Service financier de l'Etat

Ordre du jour

1. Accueil
 - contrôle des présences
 - nomination des scrutateurs
2. Rôle de l'ORF-NE
 - historique
 - activités

3. Statuts
 - analyse article par article
 - vote d'ensemble
4. Finances
 - Budget 2003-2004
 - Fixation de la cotisation annuelle
5. Comité
 - Présentation des candidats
 - Election
6. Présentation de la planification 2003/4

M. Rochat souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance à 17h30.

1. Accueil

Contrôle des présences

D. Rochat salue le nombre de personnes ayant répondu favorablement à l'invitation.

Nomination des scrutateurs

D. Cardinaux se propose pour cette tâche.

2. Rôle de l'ORF-NE

Historique

Dates importantes :

Juin 1999 : Les écoles professionnelles décident d'ouvrir une classe-pilote à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds.

Juillet 1999 : Première réunion du groupe de travail (Etat-communes). Mise en place de l'organisation de la nouvelle formation commerciale des apprentis de commerce dans les domaines spécifiques à la branche "administrations publiques". Mise sur pied des cours interentreprises.

Septembre 2002 : Création de l'association faîtière suisse dont le siège est à Frauenfeld. L'ORF-NE devient la filiale romande de cet organisme. Cette association soutient les administrations publiques dans la formation de base des apprentis de commerce.

Avril 2003 : Séance constitutive de l'Organisation régionale de formation du canton de Neuchâtel.

Activités

L'ORF-NE est une association sans but lucratif, dont l'objectif est d'assurer dans le canton de Neuchâtel la formation des apprenti-e-s de commerce dans les domaines spécifiques à la branche « administration publique ».

Elle a notamment pour but :

- d'organiser des cours interentreprises (cours spécifiques à la branche sur la base du « Guide méthodique type »),
- d'assurer la mise à jour du manuel de formation,
- d'informer les formateur/trices d'apprenti-e-s de façon régulière sur les modifications touchant à la branche,
- de préparer les examens oraux, en nommant des experts spécifique à la branche,
- d'harmoniser les pratiques cantonales dans la formation des apprenti-e-s en offrant d'autres facilités sur demande de ses membres.

3. Statuts

Analyse article par article

En l'absence de demandes de modifications adressées à l'ORF-NE (en constitution), il est décidé de ne pas reprendre les statuts articles par articles.

Vote d'ensemble

Les statuts sont adoptés à l'unanimité des membres-fondateurs (6 votes).

4. Finances

Budget 2003/2004

C. Limat présente le budget. Celui-ci a été élaboré sur la base de 100 apprentis.

Suggestion :

F. Jeanneret propose de valoriser l'effort par un système de cotisation progressif en proportion du nombre de personnel fixe.

Fixation de la cotisation annuelle

La cotisation annuelle par apprenti s'élève à Fr. 300.--.

Vote d'ensemble

Le budget est accepté à l'unanimité par 6 votes.

5. Comité

Présentation des candidats

Les personnes qui se proposent de faire partie du comité se présentent.

Election

Comité

Manuel Leon	Ville du Locle	Vice-président
Claude Limat	Société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâtelaises	Trésorier
Corinne Burgener	CIFOM, la Chaux-de-Fonds	Membre
Séverine Luthi	Ville de la Chaux-de-Fonds	Membre
Denis Cardinaux	Ville de Neuchâtel	Membre

Président

Didier Rochat, Administration cantonale

Vote d'ensemble

Le Comité et le Président sont élus à l'unanimité (6 votes).

Vérificateurs de comptes

Corinne GUYOT	Société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâtelaises
Joël Clerc	Service financier de l'Etat

Vote d'ensemble

Les deux vérificateurs sont élus à l'unanimité (6 votes).

6. Présentation de la planification 2003 / 2004

- Formation des formateurs /trices de formateur avril / septembre 2003
- Edition du manuel de cours août 2003
- Etablir la liste des personnes en formation août 2003
- Dispenser les cours interentreprises
 - 1^{ère} année (CIE 1 et 2) novembre 2003
avril 2004
 - 2^{ème} et 3^{ème} année hiver 2004
- Préparation des examens oraux, nouvelle formule printemps 2004
Formation des experts

Le Président clôt la séance à 19h00.

ORF-NE / SGP/ 06.05.03